



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères
et européennes

Luxembourg

Luxembourg, le 22 JUIL. 2021

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich

☎ 247 - 82954

SCL : L 5604 - 1386 / ak

Doc. parl. 7428

Objet : Projet de loi portant approbation du Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, fait à New York, le 31 mai 2001.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe les amendements parlementaires du 13 juillet 2021 relatifs au projet de loi sous rubrique.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ces amendements pour avis aux instances à consulter et de me faire parvenir leurs avis y relatifs, aux fins de leur transmission au Conseil d'État et à la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen